



Plomelin//Ploveilh



# *Changement de régime prioritaire*





Plomelin//Ploveilh



# *Changement de régime prioritaire*

- Un objectif de la municipalité dès son programme.

## **Sécurité**

- Sécurisation des rues et des routes
- Modification du «rond point carré»
- Un système déjà en application dans de nombreux lotissements (



Plomelin//Ploveilh



# *Changement de régime prioritaire*

## **Pourquoi ?**

La réduction de la vitesse de circulation dans le bourg était une demande récurrente lors des réunions de quartiers en 2014 et 2015, un groupe de travail a été mis en place afin d'étudier les moyens d'y remédier.

Le système de la mise en priorité à droite fait nécessairement ralentir le véhicule circulant sur un axe principal.

Les vitesses excessives : une réalité : [Radar pédagogique](#)

Des communes de plus en plus nombreuses retiennent ce principe dans leurs bourgs, avec les mêmes objectifs et les même méthodes : voir le site de l'[ONPAD](#)



Plomelin//Ploveilh



# *Changement de régime prioritaire*

## **Comment ?**

La municipalité a donc décidé d'instaurer la priorité à droite et de limiter la vitesse maximale autorisée à 30 km/h dans l'agglomération.

Ne sont pas concernés les voies privées et les parkings qui seront marqués par des panneaux « stop » dont la mise en place par les services techniques débutera le 19 septembre.



Plomelin//Ploveilh



# Changement de régime prioritaire

## Modalités pratiques

Dès l'entrée dans l'agglomération\*

\* (modifiée)



Un avertissement :



Puis une signalétique sur les axes principaux :



SAUF



**ATTENTION : les ronds points sont aussi concernés : priorité à celui qui rentre**



Plomelin//Ploveilh



# *Changement de régime prioritaire*

## **Sensibilisation / information**

Information au sein de l'association Re Goz Ploveilh

Permis piéton dans les écoles primaires (photo le Télégramme)

**Notre-Dame.** Permis piéton pour les CE2-CM1



Deux gendarmes de Pontillacba supervisaient l'épreuve.